

Réf: Dossier N° 125899

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA NOUVELLE EGTCI SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN – ANYAMA, QUARTIER
EBIMPE non loin du stade olympique ; Lot : 190; Ilot : 1100, Lot
190, Ilot 1100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA NOUVELLE EGTCI SARL »

Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION BATIMENT,
TRAVAUX PUBLICS,
DRAINAGE,
OUVERTURE DES
VOIES,
LOTISSEMENT ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN – ANYAMA, QUARTIER EBIMPE non loin du stade olympique ; Lot : 190; Ilot : 1100, Lot 190, Ilot 1100

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUAME PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04133 du 21/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32862/GTCA/RC/2022 du 21/07/2022

